



LES SABLES LES AÇORES EN BAIE DE MORLAIX

AVENANT N°3 A L'AVIS DE COURSE

Les bateaux doivent être en configuration de course RSO 2 dès la première étape et pour l'ensemble de l'épreuve.

Voiles : le même jeu de voiles pour toute l'épreuve (3 courses)

Appendices : les concurrents peuvent emmener du matériel de spare, mais doivent le déclarer au départ. Tout changement à l'escale doit être soumis à l'approbation du Comité Technique et du Jury. Des pénalités peuvent être prononcées.

Eau : les concurrents doivent emporter les bidons d'eau correspondant à l'étape la plus longue.

Documents Nautiques : Les concurrents doivent emporter les documents nautiques pour l'ensemble de la course dès la 1^{ère} étape.